

Département
HAUT-RHIN

Arrondissement
ALTkirch

COMMUNE de SPECHBACH

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 mars 2026

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :

19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

17

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :

13

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Paul STOFFEL, Maire.

Etaient présents : 13

BUCHER Nathalie, FONNE Régine, GERVAUD David, GIRARDELLO Dominique, HEIM Maurice, KELLER Yves, LAURENT Magali, MAHY Pierre, MEYER Christine, MULLER Denis, SAUNER Monique, SPROESSER Thomas et STOFFEL Paul.

Etaient absents : 4

Excusés : ANSELM Corinne, BELZUNG Baptiste et LEJEUNE Fanny

Non excusé : FUTSCH Béatrice

Procurations : BELZUNG Baptiste a donné procuration à STOFFEL Paul

Délibération N°2026/03

ACQUISITION DES VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE DU PETR DU PAYS DU SUNDGAU

Le Maire explique que le PETR du Pays du Sundgau a acquis en 2017, une flotte de 50 vélos à assistance électrique qui ont été mis à disposition de collectivités (communes, syndicats...) et associations du territoire œuvrant pour l'éducation à l'environnement, la santé, l'éducation et l'insertion professionnelle.

La Commune de Spechbach bénéficie de 2 VAE qu'elle met à disposition des habitants et des agents communaux.

Le PETR propose à la Commune de racheter les 2 vélos au prix de 300,00 €/vélo.

Sur proposition du Maire,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'acheter au PETR du Pays du Sundgau les 2 vélos à assistance électrique, au prix de 300,00 €/vélo.

Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 9 mars 2026
Le Maire, Paul STOFFEL

